



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-PREFECTURE DE GRASSE

SERVICE DE LA CIRCULATION
AFFAIRE SUIVIE PAR :
MELLE GUIZOL JCL
TEL 04 92 42 32 31

Grasse, le 18 DÉC 2006

Monsieur Jean Claude GLOMAUD
785, avenue des Amazones
« le Grand Coteau »
06210 Mandelieu la Napoule

Monsieur,

Par courrier en date du 28 novembre 2006, vous sollicitez l'abaissement de la limitation de vitesse à 110 km/h sur l'autoroute A8, dans sa traversée de la commune de Mandelieu-la Napoule, afin de réduire les nuisances sonores que subissent les riverains.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je saisis, par courrier de ce jour, les services compétents et ne manquerai pas de vous faire connaître la suite qui pourra être réservée à votre requête.

Je vous prie de croire, Monsieur, à ma considération distinguée.

Le Sous-Prefet,

Claude SERIFA